



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SEULEMENT

Sainte-Anne-de-Bellevue, le 19 août 2016

Aux responsables des laboratoires de microbiologie
Aux médecins microbiologistes infectiologues
Aux médecins de santé publique

Objet : Appel à la vigilance – agrégat de cas de cyclospore sans histoire de voyage

Madame,
Monsieur,

Une investigation nationale a récemment été ouverte concernant un agrégat de cas de cyclospore acquis localement. En date du 18 août, 61 cas ont été rapportés dont 1 en Colombie-Britannique, 2 en Alberta, 52 en Ontario et 6 au Québec. La source n'est pas identifiée à ce jour.

Par conséquent, nous vous invitons à être vigilant et à rappeler au personnel de parasitologie l'importance de rapporter *Cyclospora cayetanensis*. Pour plus de détails concernant l'aspect morphologique des oocystes de ce parasite, veuillez consulter le rapport du mois d'avril 2016 du contrôle externe de la qualité - Parasitologie intestinale. Notez que la recherche de protozoaires entériques par TAAN (multiplex) implantée dans certains laboratoires ne permet pas la détection de *C. cayetanensis*, la microscopie est donc nécessaire.

De plus, afin de développer des outils moléculaires de détection et de caractérisation génétique pour la cyclospore, nous sollicitons votre collaboration afin que vous nous fassiez parvenir un échantillon de selles provenant de chaque patient présentant une infection à *C. cayetanensis* confirmée dans votre laboratoire. La caractérisation moléculaire nécessite une selle fraîche congelée. Un second prélèvement devra donc être obtenu pour la majorité des cas. Nous joignons donc les procédures pour la collecte, l'entreposage, la sélection et l'envoi des selles positives pour *C. cayetanensis*.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter madame Karine Thivierge au (514) 457-2070 poste 2247.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Longtin, M.D., FRCPC
Médecin microbiologiste en chef

Karine Thivierge, Ph.D.
Responsable du secteur Parasitologie

MARCHE À SUIVRE POUR L'ENVOI

1. Sélectionner les patients chez qui *Cyclospora cayetanensis* est confirmé à l'examen microscopique de routine des selles fixées.
2. Demander rapidement un **nouveau prélèvement** de selles fraîches (sans fixateur) à conserver au congélateur. Un minimum de 5 ml de selles est requis.
3. Remplir, pour chaque échantillon, la requête d'analyse du LSPQ (formulaire LSPQ 221) et l'attacher au questionnaire correspondant;
4. Placer l'échantillon congelé sur de la **glace sèche** et le faire parvenir, accompagné de la requête d'analyse au LSPQ à l'attention de :

Madame Karine Thivierge
Responsable du secteur Parasitologie
Laboratoire de santé publique du Québec
Institut national de santé publique du Québec
20045, chemin Sainte-Marie
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3R5